

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le vingt deux mai deux mille vingt cinq à 20 heures 00, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Murat, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Djuwan ARMANDET, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Claude CHANUT, Magali CRAUSER, Bernard DELOSTAL, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Xavier FOURNAL, Danielle GOMONT, Éric JOB, Pierre JUILLARD, Jean-François LANDES, Philippe LEBERICHÉL, Danièle MAJOREL, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Daniel MEISSONNIER, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Marie-Pierre RIGAL, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Claire TEISSEDE, Nadia TERREN, Josette TOUZET, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Éric VIALA, Roland VIDAL

Étaient absents excusés :

Gilles AMAT, Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, Daniel BERTHEOL, Frédérique BUCHON, Lucette CHAUVEL, Agnès CREGUT, Jennifer DEVEZE, Christian DONIOL, Fabienne FARRADECHE, David GENEIX, Robert JOUVE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Luc LESCURE, Bernard PAGENEL, Jean-Paul REBOUL, Danielle ROLLAND, Jean RONGIER, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Christophe SOULIER, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Jennifer DEVEZE pouvoir à Éric VIALA, Christian DONIOL pouvoir à Daniel MEISSONNIER, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME pouvoir à Magali CRAUSER, Bernard PAGENEL pouvoir à Éric JOB, Jean-Paul REBOUL pouvoir à Danielle GOMONT, Philippe ROSSEEL pouvoir à Didier ACHALME, Philippe SARANT pouvoir à Gilles CHABRIER

Date et affichage de la convocation : 15 mai 2025

Secrétaire de séance : Djuwan ARMANDET

Membres en exercice : 60

Présents : 35 – Pouvoirs : 7 – Votants : 42

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Objet : Adoption du compte-rendu des actes pris par le Président par délégation du Conseil communautaire

Considérant le compte-rendu des actes pris par le Président par délégation du Conseil communautaire ;

Le Conseil communautaire,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

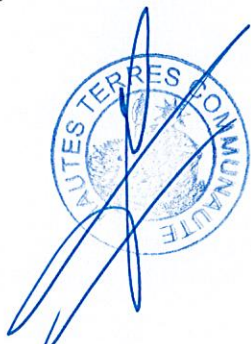
- **DE PRENDRE ACTE** du compte-rendu des actes pris par le Président par délégation du Conseil communautaire tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,

Didier ACHALME



Le Secrétaire de séance

Djuwan ARMANDET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMPTE – RENDU DES DÉCISIONS DU P.D. 65006637-20250522-2025_CC_074-DE

N° DÉCISION	DATE	OBJET																								
2025-DPRS-DT-100	27/03/25	<u>Subventions</u> : Décision de répondre à l'appel à projets du Préfet du Cantal pour Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2025 et d'approuver le déploiement des actions suivantes pour répondre à l'enjeu d'accompagnement dans les nouveaux modes de mobilités dites douces : l'accompagnement pour la prise en main du vélo à assistance électrique, la sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du jeune, et la sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du public sénior. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :																								
		<table><tr><th colspan="2">DÉPENSES</th><th colspan="3">RECETTES</th></tr><tr><th>Nature</th><th>Montant HT</th><th>Nature</th><th>Montant</th><th>Taux</th></tr><tr><td>Accompagnement prise en main du Vélo à Assistance Électrique <i>Action à destination des actifs avant location des VTC-AE de HTC – (2 actions) Prix unitaire 250 € HT</i></td><td>500 €</td><td rowspan="3">ETAT (Appel à projet PDASR 2025)</td><td rowspan="3">5 600 €</td><td rowspan="3">100 %</td></tr><tr><td>Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du jeune <i>Action à destination des scolaires (2 actions : 1 avec l'école de Neussargues et 1 avec l'école de Massiac) et des enfants inscrits à l'ALSH de HTC (3 actions ; 1 dans chaque site de l'ALSH) Prix unitaire 820,00 € HT</i></td><td>4 100 €</td></tr><tr><td>Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du public séniors <i>Action à destination de retraités pour promouvoir le déplacement à vélo avec un VAE de manière sécurité (2 actions) Prix unitaire 500,00 € HT</i></td><td>1 000 €</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>5 600 €</td><td>TOTAL</td><td>5 600 €</td><td>100 %</td></tr></table>	DÉPENSES		RECETTES			Nature	Montant HT	Nature	Montant	Taux	Accompagnement prise en main du Vélo à Assistance Électrique <i>Action à destination des actifs avant location des VTC-AE de HTC – (2 actions) Prix unitaire 250 € HT</i>	500 €	ETAT (Appel à projet PDASR 2025)	5 600 €	100 %	Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du jeune <i>Action à destination des scolaires (2 actions : 1 avec l'école de Neussargues et 1 avec l'école de Massiac) et des enfants inscrits à l'ALSH de HTC (3 actions ; 1 dans chaque site de l'ALSH) Prix unitaire 820,00 € HT</i>	4 100 €	Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du public séniors <i>Action à destination de retraités pour promouvoir le déplacement à vélo avec un VAE de manière sécurité (2 actions) Prix unitaire 500,00 € HT</i>	1 000 €	TOTAL	5 600 €	TOTAL	5 600 €	100 %
		DÉPENSES		RECETTES																						
		Nature	Montant HT	Nature	Montant	Taux																				
		Accompagnement prise en main du Vélo à Assistance Électrique <i>Action à destination des actifs avant location des VTC-AE de HTC – (2 actions) Prix unitaire 250 € HT</i>	500 €	ETAT (Appel à projet PDASR 2025)	5 600 €	100 %																				
		Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du jeune <i>Action à destination des scolaires (2 actions : 1 avec l'école de Neussargues et 1 avec l'école de Massiac) et des enfants inscrits à l'ALSH de HTC (3 actions ; 1 dans chaque site de l'ALSH) Prix unitaire 820,00 € HT</i>	4 100 €																							
		Sensibilisation à la pratique du vélo pour se déplacer en toute sécurité auprès du public séniors <i>Action à destination de retraités pour promouvoir le déplacement à vélo avec un VAE de manière sécurité (2 actions) Prix unitaire 500,00 € HT</i>	1 000 €																							
TOTAL	5 600 €	TOTAL	5 600 €	100 %																						
Une subvention d'un montant de 5 600 € est sollicitée auprès de l'État dans le cadre de l'appel à projets pour le PDSAR 2025.																										
2025-DPRS-DT-107	26/03/25	<u>Finances - Divers</u> : Décision de conclure et signer un devis avec l'entreprise SAS EURECIA, située 3 Chemin des Canelles 31320 CASTANET-TOLOSAN, pour la mise à disposition d'applications de ressources humaines – Portail RH (congés et absences), notes de frais, temps et activités – pour une durée de 36 mois et pour un montant HT de 14 580 € soit 17 496 € TTC.																								
2025-DPRS-DT-108	04/04/25	<u>Finances - Divers</u> : Décision d'adhérer à l'association Initiative Cantal pour l'année 2025, et de régler la cotisation d'un montant de 3 377,40 €.																								
2025-DPRS-DT-109	04/04/25	<u>Finances - Divers</u> : Décision d'adhérer à l'association La Marque Auvergne pour l'année 2025, et de régler la cotisation d'un montant de 1 000 €.																								
2025-DPRS-DT-111	04/04/25	<u>Location</u> : Décision de conclure et signer le bail commercial avec la Société NP USINAGES pour l'occupation du local n°4 du village d'entreprises de Massiac, et d'accomplir toutes les formalités nécessaires. Ce bail sera consenti moyennant un loyer mensuel de 340,80 € H.T. Le preneur prend à sa charge toutes les charges locatives liées à l'occupation ainsi que les impôts y afférents.																								

ID : 015-200066637-20250522-2025_CC_074-DE

Nom Prénom	Type de propriété	Adresse du bien	subventionnable de l'investissement	attribuée par Hautes Terres Communauté
	Propriétaire occupant	ALLANCHE	5 037,00 €	300 €
	Propriétaire occupant	ALLANCHE	45 413,00 €	500 €
	Propriétaire occupant	ALLANCHE	74 986,00 €	3 500 €
	Usufruitière	ALLANCHE	6 933,91 €	300 €
	Propriétaire occupante	MASSIAC	11 636,00 €	500 €
	Propriétaire occupante	MASSIAC	5 340,01 €	300 €
	Propriétaire occupante	MASSIAC	88 166,00 €	500 €
	Propriétaire occupant	NEUSSARGUES-MOISSAC	5 934,00 €	300 €
	Propriétaire occupant	NEUSSARGUES-MOISSAC	40 232,00 €	4 012 €
Le versement du montant définitif de l'aide financière de Hautes Terres Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées.				
2025-DPRS-126	22/04/25	<u>Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols</u> : Décision de conclure et signer l'avenant n°6 à la convention de prestations de services conclue avec Saint-Flour Communauté pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin de remplacer la commune de Neussargues en Pinatelle par les communes de Neussargues-Moissac, Celles, Chalinargues, Chavagnac et Sainte-Anastasie. Les autres dispositions de ladite convention demeurent inchangées.		
2025-DPRS-127	25/04/25	<u>Finances - Divers</u> : Décision de conclure et signer une convention prestataire chèque vacances ANCV avec l'Agence Nationale pour les chèques vacances. Cette dernière entrera en vigueur à compter de sa signature, permettant à Hautes Terres Communauté d'accepter les chèques vacances ANCV pour l'accueil de loisirs sans hébergement.		
2025-DPRS-128bis	28/04/25	<u>Location</u> : Décision de conclure et signer une convention de mise à disposition avec la Mutualité Sociale Agricole Auvergne – représentée par Dr Catherine SKRZYPCZAK, Médecin Conseil Chef – ayant son siège social à 16 rue Jean Claret 63000 CLERMONT-FERRAND – dans le cadre d'une mise à disposition de locaux au sein de la Maison médicale de Murat pour préciser les modalités et moyens de mise en œuvre du partenariat en lien avec la réalisation d'une action de « Bilan Prévention ». Les caractéristiques principales de la mise à disposition sont les suivantes : - Locaux : salle de réunion et deux bureaux - Date et heures : 15 mai 2025 de 07h à 12h - Tarif : à titre gracieux		
2025-DPRS-129	29/04/25	<u>Aide sociale</u> : Décision de conclure et signer la convention avec le Conseil départemental du Cantal relative à l'attribution d'une subvention à l'atelier-chantier d'insertion de Hautes Terres Communauté dans le cadre de l'appel à projets « Renforcement de l'accompagnement socio-professionnel au sein des ateliers-chantiers d'insertion ». Cette convention est conclue pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, et peut faire l'objet d'avenants. La dotation prévisionnelle départementale s'élève à 20 500 € maximum pour la durée de cette convention.		
2025-DPRS-130	29/04/25	<u>Subventions</u> : Décision de retirer la décision du Président n°2025-DPRS-009 en date du 10 janvier 2025 relative la conclusion d'un avenant 1 à la		

		convention « Avenir Montagnes Mobilités » conformément à l'article L.240-1 du Code des relations entre le public et l'administration, au motif que cette décision est infondée puisque l'actualisation du plan de financement ne nécessite pas la formalisation d'un avenant à la convention. Le montant global de l'opération reste inchangé, à savoir 268 700 € HT. La présente décision vise cependant à conclure et signer l'avenant n°1 à la convention « Avenir Montagnes Mobilités » conclue avec l'ANCT afin de modifier le calendrier de réalisation de l'opération. En effet, la durée prévisionnelle de l'opération est de 36 mois à compter du 31 juillet 2022 et s'étend ainsi jusqu'au 31 juillet 2025. Les autres dispositions de la convention restent inchangées.										
2025-DPRS-134	30/04/25	Politique de la ville, habitat, logement : Décision de verser une aide financière d'un montant de 300 €, en complément de l'aide de l'ANAH, à [REDACTED], propriétaires occupants, pour le projet d'amélioration de leur logement situé [REDACTED] sur la commune de Joursac, dans le cadre de l'OPAH-RR de Hautes Terres Communauté, et en application du règlement d'attribution des aides.										
2025-DPRS-135	30/04/25	Politique de la ville, habitat, logement : Décision de verser une aide financière d'un montant de 300 €, en complément de l'aide de l'ANAH, à [REDACTED], propriétaire occupante, pour le projet d'amélioration de son logement situé [REDACTED] sur la commune de Marcenat, dans le cadre de l'OPAH-RR de Hautes Terres Communauté, et en application du règlement d'attribution des aides.										
2025-DPRS-136	30/04/25	Politique de la ville, habitat, logement : Décision de verser une aide financière d'un montant de 666,66 €, en complément de l'aide de l'ANAH, à [REDACTED], propriétaire occupante, pour le projet d'amélioration de son logement situé [REDACTED] sur la commune de Rageade, dans le cadre de l'OPAH-RR de Hautes Terres Communauté, et en application du règlement d'attribution des aides.										
2025-DPRS-137	30/04/25	Politique de la ville, habitat, logement : Décision de verser une aide financière d'un montant de 500 €, en complément de l'aide de l'ANAH, à [REDACTED], propriétaire occupante, pour le projet d'amélioration de son logement situé à [REDACTED] sur la commune de Saint-Mary-le-Plain, dans le cadre de l'OPAH-RR de Hautes Terres Communauté, et en application du règlement d'attribution des aides.										
2025-DPRS-138	05/05/25	Emploi, formation professionnelle : Décision de D'approuver la proposition d'accompagnement formulée par HAPPYPERF, société de formation coaching comprenant les prestations selon les conditions suivantes et réalisées sur l'année 2025 : - Ateliers de formation collectif pour les responsables de pôle sur l'analyse de pratiques managériales – 2 ateliers : 2 040 € TTC ; - Ateliers de formation pour la direction sur l'analyse de pratiques managériales – 6 ateliers : 2 124 € TTC.										
2025-DPRS-139	06/05/25	Marchés publics : Décision d'approuver l'attribution du marché de prestations similaires au lot n°2 relatif au marché de travaux pour la restauration de petit patrimoine (phase 3) : <table><tr><th>Entreprise</th><th>Lot</th><th>Ouvrage</th><th>Objet</th><th>Montant marché (HT)</th></tr><tr><td>ENTREPRISE CONSTRUC-</td><td>Lot n°2 « Maçonnerie – secteur ouest » -</td><td>Ouvrage 2 – Bascule bourg Allanche</td><td>Réfection fenêtre en pierre de taille</td><td>5 100 €</td></tr></table>	Entreprise	Lot	Ouvrage	Objet	Montant marché (HT)	ENTREPRISE CONSTRUC-	Lot n°2 « Maçonnerie – secteur ouest » -	Ouvrage 2 – Bascule bourg Allanche	Réfection fenêtre en pierre de taille	5 100 €
Entreprise	Lot	Ouvrage	Objet	Montant marché (HT)								
ENTREPRISE CONSTRUC-	Lot n°2 « Maçonnerie – secteur ouest » -	Ouvrage 2 – Bascule bourg Allanche	Réfection fenêtre en pierre de taille	5 100 €								

ID : 015-200066637-20250522-2025_CC_074-DE

		TIONS MURATAISES	Marché de prestations similaires	Ouvrage 15 – Abreuvoir Lavoir Auxillac Virargues	Fourniture bordurettes en pierre de taille	
Ce marché de prestations similaires prend effet à compter de sa notification au titulaire et se réalisera dans les conditions définies au cahier des clauses administratives et techniques particulières du marché initial.						
2025-DPRS DT-140	12/05/25	<u>Location</u> : Décision de conclure et signer une convention de mise à disposition de bureaux au sein des espaces de travail partagés de Hautes Terres Communauté avec les utilisateurs suivants :				
		NOM Prénom	Adresse	Objet de l'usage	Durée	Tarif
		RUAL Coline	15800 THIEZAC	EI éthologie	1 an à partir du 22/01/2025	120 € - 1 an illimité
		GUILLET Léo	15300 MURAT	Production films institutionnels et publicitaires	1 an à partir du 27/01/2025	Gratuit Année 1
		LAMBINET Joanna	15300 MURAT	Alice D.T. – soins énergétiques	1 an à partir du 13/02/2025	Gratuit Année 1
		JONCKHEERE Stéphane	15300 MURAT	Paysagiste concepteur	1 an à partir du 27/02/2025	Gratuit Année 1
		MILNER Arnaud	29750 LOCTUDY	Winch Conseil	1 an à partir du 02/05/2025	120 € - 1 an illimité
		MARCHAND Bruno	15190 SAINT-SATURNIN	Cantal Nature	1 an à partir du 23/04/2025	120 € - 1 an illimité
		FERREIRA Loriane	15300 MURAT	Doctorante – rédaction	1 an à partir du 06/05/2025	120 € - 1 an illimité
Les conditions de mise à disposition sont décrites dans la convention cadre à conclure.						
2025-DPRS DT-141	12/05/25	<u>Personnel contractuel</u> : Décision de recruter, en application de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, un agent contractuel pour la période du 23 mai 2025 et du 30 mai au 02 juin 2025. Les conditions principales d'embauche sont les suivantes : - Fonction : gardien de déchetterie ; - Durée de la mission : 29,5 heures au total ; - Rémunération : sur la base de l'indice IB 371, prime de précarité et indemnité compensatoire de congés payés à hauteur de 10 % de la rémunération brute.				
2025-DPRS DT-142	13/05/25	<u>Finances - Divers</u> : Décision de conclure et signer un devis avec l'entreprise SAS ALTINNOVA, située 1 rue des Noues 42160 BONSON, pour la commande de 5 racks de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique pour un montant HT de 8 460 € soit 10 152 € TTC, dans le cadre de l'appel à projets du Conseil départemental du Cantal.				
2025-DPRS DT-142	13/05/25	<u>Personnel contractuel</u> : Décision de recruter, en application de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, un agent contractuel pour la période du 03 juin au 03 juillet 2025. Les conditions principales d'embauche sont les suivantes : - Fonction : agent de collecte (ripeur) ; - Durée de la mission : 35 heures hebdomadaires ; - Rémunération : sur la base de l'indice IB 371, prime de précarité et indemnité compensatoire de congés payés à hauteur de 10 % de la rémunération brute.				

Berger
Levfaul

ID : 015-200066637-20250522-2025_CC_074-DE